

# POURVU QU'ON ARRIVE À BON PORT

Un article du journaliste Gary Mason, publié dans l'édition du 8 mai dernier du quotidien *The Globe and Mail*, aide à saisir ce qui a forgé le caractère de notre première ministre de l'Alberta.



## Justice et droits

| GÉRARD LÉVESQUE  
levesque.gerard@sympatico.ca

Celle qui a mis fin à l'une des plus importantes dynasties politiques du pays suit les traces de son père, Grant Notley, un des fondateurs du parti NPD de l'Alberta au début des années 1960. Durant 11 ans, à partir de 1971, il a été le seul député néodémocrate à siéger à l'Assemblée législative de l'Alberta.

Rachel Notley a hérité de sa mère, Sandra Wilkinson,

une profonde conscience sociale. Après avoir terminé son école secondaire, Rachel

Notley s'est rendue à Paris pour y travailler au pair tout en apprenant le français. Par après, elle a obtenu un baccalauréat ès arts, spécialisé en sciences politiques, à l'Université de l'Alberta. Puis, elle est démenagée à Toronto pour compléter son cours de droit à Osgoode Hall. À l'élection de 2008, Brian Mason et Rachel Notley ont été les deux seuls néodémocrates élus à la législature provinciale.

Parmi les gens qui ont conseillé Rachel Notley dès son élection de mai dernier, il y a deux anciens premiers ministres néodémocrates: Roy Romanow, de la Saskatchewan et Glen Clark, de la Colombie-Britannique.

Romanow lui a recommandé de prendre le temps requis pour bien identifier les problèmes légués par le précédent gouvernement. Clark a indiqué que le nouveau gouvernement ne voudra pas succomber au statu quo qui sera plaidé par la bureaucratie. D'un autre côté, il ne faudra pas procéder aveuglément à mettre en place de nouvelles politiques sans faire toute la recherche nécessaire. Il faudra toutefois agir promptement parce que «after six months, all problems are the new government's, not the old regime's».

Prête pour créer du changement, Rachel Notley fait face à tout un défi. Parmi les 54 néodémocrates élus le 5 mai dernier, le nouveau gouvernement n'a que quatre députés ayant de l'expérience en politique provinciale.

En matière d'accès à la justice et de services en français, le gouvernement Notley a hérité d'une situation dégradée. Cela découle en partie de la réponse irrationnelle de l'Alberta à la décision de la Cour suprême du Canada dans



Rachel Notley

PHOTO: DAVE COURNOYER / FLICKR

le dossier R. c. Mercure, [1988] 1 RCS 234.

Par comparaison, la Saskatchewan avait accepté de signer avec le Secrétaire d'État du Canada des ententes sur la promotion des langues officielles. En se réjouissant de la signature de ces ententes, le commissaire aux langues officielles, D'Iberville Fortier, avait rappelé que le premier ministre de la Saskatchewan, Grant Devine, avait affirmé que sa province serait bilingue dans dix ans.

Pour sa part, l'Alberta, alors dirigé par le conservateur Don Getty (1 nov. 1985 - 13 déc.1992),

avait refusé l'aide fédérale. Aujourd'hui, on voit le résultat: la Saskatchewan devance l'Alberta en matière de législation en français et de services en français. En Saskatchewan, les règles des tribunaux, les formulaires et les lois importantes sont disponibles en français. En Alberta, aucune règle des tribunaux, aucun formulaire ne sont disponibles en français. Et une seule loi, la Loi linguistique (qui, pour l'usage du français, se limite à prévoir uniquement le droit de le parler devant les tribunaux) est disponible en français.



## L'ÉQUIPE

HÉLÈNE LEQUITTE | Rédactrice en chef  
JULIE BOUCHER | Adjointe administrative  
ÉLOÏSE DAIGLE | Infographiste

## CORRESPONDANTS ET CHRONIQUEURS

Collaboratrice à Edmonton  
AMY VACHON-CHABOT  
OLIVIER DÉNOMMÉE (culture)  
JORIS DESMARES-DECAUX (soccer)  
MARIO GIGUÈRE (hockey)  
M<sup>e</sup> GÉRARD LÉVESQUE (juridique)  
PAUL-FRANÇOIS SYLVESTRE (littérature)

POUR NOUS REJOINDRE :  
#312, 8627 - 91<sup>e</sup> Rue,  
Edmonton (Alberta) T6C 3N1  
Tél. : (780) 465-6581  
Télé. : (780) 469-1129  
www.lefranco.ab.ca

POUR SOUMETTRE UN  
SUJET D'ARTICLE :  
direction@lefranco.ab.ca

POUR LA PUBLICITÉ :  
administration@lefranco.ab.ca

Le Franco est la propriété de l'ACFA. Au niveau national, il est représenté par Lignes agates marketing. Le Franco est imprimé par Star Press inc., de Wainwright. La reproduction d'un texte ou d'une photo par quelque procédé que ce soit, est strictement interdite sans l'autorisation écrite du journal. Les clients ont 15 jours après la date de parution pour nous signaler des erreurs. La responsabilité pour toute erreur de notre part dans une annonce se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur, si l'erreur est celle du Franco.

 Association des juristes d'expression française de l'Alberta  
DROIT AU CŒUR DE LA COMMUNAUTÉ
  CENTRE ALBERTAIN D'INFORMATION JURIDIQUE  
ALBERTA LEGAL INFORMATION CENTRE

FORMATION EN FRANÇAIS  
À EDMONTON

## FORMATION EN MÉDIATION FAMILIALE

Les 29 février, 1<sup>er</sup>, 2, 3 et 4 mars 2016

Cout par personne : 500 \$ (5 jours de formation, manuel et repas)

POUR ÉDUCATEURS, TRAVAILLEURS SOCIAUX, PSYCHOLOGUES, AVOCAT ET PROFESSIONNELS

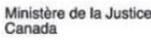
**PLACE LIMITÉE! Il n'en reste plus que 10.**

**Information : 780 450-2443 poste 2**

**Inscription : <https://ajefta.wufoo.com/forms/formulaire-dinscription-edmonton>**

### FORMATION RECONNUE PAR MÉDIATION FAMILIALE CANADA

*L'AJEFA tient à remercier l'AJEFO pour la conception du programme et le partage des ressources ainsi que Justice Canada pour sa contribution financière à la réalisation de ce projet.*

 Department of Justice Canada
  Ministère de la Justice Canada
 

## ABONNEZ-VOUS DÈS MAINTENANT!

1 an — 40 \$  2 ans — 75 \$  3 ans — 105 \$  5 ans — 160 \$

NOM : \_\_\_\_\_ ADRESSE : \_\_\_\_\_

VILLE : \_\_\_\_\_ PROVINCE : \_\_\_\_\_ CODE POSTAL : \_\_\_\_\_

#312, 8627 - 91<sup>e</sup> Rue Edmonton (Alberta) T6C 3N1

Tél. : (780) 465-6581 Téléc. : (780) 469-1129 Courriel : administration@lefranco.ab.ca